

L'ajournement

M. Jacques Vien (Laurentides): Monsieur le Président, vous connaissez l'importance qu'accordent les Canadiens d'expression française, tout comme leurs confrères d'expression anglaise, à la question de la souveraineté culturelle. Cette question, on l'a constaté lors du débat public sur le libre-échange, est primordiale et est l'existence même de notre grand pays.

Notre gouvernement s'est clairement engagé envers la population du Canada, lors des dernières élections, pour lui assurer que notre patrimoine culturel ne serait pas compromis. La motion débattue devant cette Chambre se rapporte à la question de la souveraineté culturelle. Les directives du gouvernement concernant le contrôle canadien de la propriété des entreprises du domaine de la radiodiffusion visent à faire en sorte que les moyens dont nous disposons pour communiquer entre nous soient le fidèle reflet de notre vécu, de notre culture et de nos projets d'avenir.

La volonté de voir renforcées les règles qui s'appliquent en matière de contrôle canadien des entreprises de radiodiffusion s'explique en partie par l'évolution de la société canadienne. Que l'on pense au développement économique en fonction des disparités régionales, aux tendances démographiques des deux groupes linguistiques et des composantes multiethniques, à l'avancement des sciences. . .

Le président suppléant (M. DeBlois): Je suis désolé d'interrompre le député de Laurentides, mais la période prévue pour l'étude des affaires émanant des députés est maintenant terminée.

Conformément à l'article 96(1) du Règlement, l'ordre est rayé du *Feuilleton*.

MOTION D'AJOURNEMENT

• (1800)

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office en conformité de l'article 38 du Règlement

LEMPLOI

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce): Monsieur le Président, le 20 octobre, j'ai demandé à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration de mettre en oeuvre un programme spécial pour remplacer les 6 000

bons emplois qui ont été perdus à Montréal depuis le début de 1989, mais elle ne m'a pas donné une réponse satisfaisante.

[Français]

Monsieur le Président, dans un article de *La Presse* du 14 octobre 1989, il est rapporté, et je cite: «Au cours des neuf premiers mois de l'année, des entreprises de Montréal ont déposé 83 avis de licenciements collectifs permanents impliquant la perte d'environ 6 000 emplois. L'an dernier, au cours de la même période, elles avaient déposé 76 avis annonçant leur intention de débaucher 5 000 travailleurs. C'est une augmentation de 18 p. 100».

[Traduction]

Chaque fois que nous soulevons cette question auprès du gouvernement, il annonce fièrement combien d'emplois ont été créés depuis 1984, année où il a accédé au pouvoir. Le 20 octobre, la ministre nous a dit que 160 000 emplois ont été créés à Montréal depuis 1984. Mais, bien sûr, elle ne dit jamais en quoi consistent ces emplois, à quels endroits et dans quelles entreprises ils se trouvent.

Par ailleurs, je voudrais que la ministre et le gouvernement sachent où il y a eu une perte de 6 000 emplois depuis le début de l'année.

Les pertes d'emploi qui suivent ont été annoncées à Montréal. Gillette, 590 emplois; Weston Foods, 360 emplois; Allergan Pharmaceutical, 62; Kraft Foods, 290; Warnaco, 140; Central Guarantee Trust, 30; Simpson's, 1 100; Forsythe Shirts, 50; Canadian Marconi, 300; Geofrion-Leclerc, 300; Northern Telecom, 250; Compagnie un Belage Summerville, 180; Hostess de Frito-Lay, 110; La Belle Fermière, 80; Benson and Hedges de Rothmans, 239; Montreal Vickers, 380; Progress Corporation, 75; Johnson and Johnson, 86; M.A.N. Ashton Inc., 250; Livi-tan Manufacturing Canada, 175; Lawson Martin, 85; Unisys, 230; Domtar, 500; VIA Rail, 913; et Eastern Airlines, 200.

En juin, la Commission de développement économique de Montréal a publié un rapport selon lequel le taux de chômage est supérieur à 15 p. 100 dans 23 quartiers de la métropole et dépasse 20 p. 100 dans six. Nous avons également des articles du *Devoir* d'après lesquels un Montréalais sur cinq souffre de la faim. Ce chiffre a été confirmé par diverses associations qui aident les pauvres de la ville, lors d'une récente réunion qui s'y est tenue à l'occasion de la Journée mondiale de la faim.